année de mariage : *Célébrer son* JUBILÉ. ‖ Cinquantième année d'exercice et particulièrement cinquantième année de regne : *Edouard III d'Angleterre mourut dans son* JUBILÉ.

— adj. m. Qualification donnée, dans les ordres mendiants, à tout docteur qui avait exercé quinze ou dix-huit ans : *Un docteur* JUBILÉ.

— Par anal. Qui a exercé pendant cinquante ans une même profession : *Un poète* JUBILÉ. *Un musicien* JUBILÉ.

— **Encycl.** Il est parlé fort au long du *jubilé* dans les chapitres XXV et XXVII du Lévitique. Il y est commandé aux Juifs de compter sept semaines d'années, ou sept fois sept ans, qui font quarante-neuf ans, et de sanctifier la cinquantième année, en laissant reposer la terre, en donnant la liberté aux esclaves, en rendant les fonds à leurs anciens possesseurs. Ainsi, chez les Juifs, les aliénations des fonds ne se faisaient point à perpétuité, mais seulement jusqu'à l'année du *jubilé*. Cette loi avait évidemment pour objet de conserver l'ancien partage des terres, de maintenir parmi les Juifs l'égalité des fortunes et d'alléger la servitude. Elle fut observée fort exactement jusqu'à la captivité de Babylone, mais il ne fut plus possible de l'exécuter après le retour. Les docteurs juifs disent dans le Talmud qu'il n'y eut plus de *jubilé* sous le second temple.

Dans l'Église catholique, le *jubilé* est une indulgence pleniere et extraordinaire accordée par le souverain pontife. Elle est différente des indulgences ordinaires, en ce que, pendant le *jubilé*, le pape accorde aux confesseurs le pouvoir d'absoudre de tous les cas reservés, et de commuer les vœux simples.

On appelle à Rome le *jubilé* l'année sainte. Pour en faire l'ouverture, le pape, ou, pendant les vacances du siège, le doyen des cardinaux, va en cérémonie à Saint-Pierre et procède à l'ouverture d'une porte qui est murée, et qui ne s'ouvre que dans cette circonstance. Il prend un marteau d'or et en frappe trois coups, en disant : *Aperte mihi portas justitiæ*, etc., et l'on démolit la maçonnerie. Le pape se met à genoux devant cette porte, pendant que les penitenciers de Saint-Pierre la lavent avec de l'eau bénite; ensuite il prend la croix, entonne le *Te Deum* et entre dans l'église avec le clergé. Trois cardinaux-légats, que le pape a envoyés à trois autres portes, les ouvrent avec la même cérémonie; elles sont aux églises de Saint-Jean de Latran, de Saint-Paul et de Sainte-Marie-Majeure. Cela se fait tous les vingt-cinq ans, aux premieres vêpres de la fête de Noël; le lendemain matin, le pape donne la bénédiction en forme de *jubilé* ou d'indulgence.

Lorsque l'année sainte est expirée, on referme la porte la veille de Noël. Le pape bénit les pierres et le mortier, pose la premiere pierre, et y met douze cassettes pleines de medailles d'or et d'argent; la même cérémonie se fait aux trois autres portes.

Autrefois, le *jubilé* attirait à Rome une quantité prodigieuse de personnes de tous les pays de l'Europe; il n'y en va plus guere aujourd'hui que des provinces d'Italie, surtout depuis que les papes étendent l'indulgence du *jubilé* aux autres pays, et que l'on peut la gagner sans se déplacer.

Aujourd'hui, les *jubilés* sont fréquents; chaque pape en accorde ordinairement un l'année de sa consecration. Pie IX en a accordé plusieurs.

Pour gagner l'indulgence du *jubilé*, la bulle du pape oblige les fidèles à des jeûnes, à faire des aumônes, à réciter des prieres.

Cette pratique de l'Eglise romaine a été fort attaquée par les protestants. A l'occasion du *jubilé* de 1750, l'un d'entre eux a fait un livre en 3 volumes in-8°, où il a rassemblé tout ce que les réformateurs de toutes les nations ont dit contre cette pratique, d'ailleurs bien inoffensive.

JUBILER v. n. ou intr. (ju-bi-lé — bas lat. *jubilare*, mot employé par les auteurs chrétiens, mais avec un sens tout différent de celui qu'il a dans le latin classique, ou du moins de celui qu'il avait à l'époque classique; car *jubilare* ne fut jamais qu'un mot populaire, campagnard, d'après Festus : *Jubilare est rustica voce iuclamare*. C'était donc une expression rustique qui signifiait *appeler à haute voix, crier, se plaindre*. « La ou les gens de la ville, dit Varron, disent *quiritare*, les gens de la campagne disent *jubilare : ut quiritare urbanorum, sic jubilare rusticorum*. » Les écrivains chrétiens n'emploient *jubilare* que pour signifier être joyeux, de l'italien *giubilare*, et de l'espagnol *jubilar*; mais ce mot était pour eux tiré d'une autre source. V. JUBILÉ). Se livrer à la joie avec ivresse : *Ils ressemblent à ces hordes arabes qui voltigent autour des armées et* JUBILENT, *en attendant la dépouille des vaincus, amis ou ennemis*. (Fourier.)

JUBIN (saint), prélat français. V. GÉBUIN.

JUBINAL (Michel-Louis-Achille), littérateur et homme politique, né à Paris le 24 octobre 1810. Il entra à l'Ecole des chartes, se livra pendant quelques années à l'étude des manuscrits littéraires du moyen âge, et publia, de 1834 à 1845, différentes œuvres qui commencèrent à le faire connaître. Un semblant de bonhomie et beaucoup de savoir-faire attirèrent à M. Jubinal certaines protections dont il tira le parti le plus grand possible. En 1839, il fut nommé professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Montpellier; sept ans après, il recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur, en comptant ses faveurs ne suffisaient pas à récompenser dignement un si grand mérite. M. Jubinal trouva le moyen d'obtenir un encouragement annuel sur les fonds destinés aux gens de lettres. A cette époque, M. Jubinal était tout dévoué à la famille d'Orléans. La révolution de 1848 éclata; les d'Orléans disparurent et, comme ils ne pouvaient plus être d'aucun secours à l'ecrivain, l'écrivain se débarrassa de sa reconnaissance comme d'un fardeau inutile. La politique occupait alors tous les esprits; la république avait trop à faire pour s'intéresser aux manuscrits du moyen âge. M. Jubinal laissa là ses manuscrits, tourna sa voile au vent et se fit homme politique. Ledru-Rollin, aussi longtemps qu'il resta au pouvoir, ne trouva jamais de partisan plus fanatique que l'ex-professeur de Montpellier. Oubliant les chartes et les cartulaires, l'auteur de *Jongleurs et Trouvères* jongla avec les difficultés de la situation. Il présida le club de l'Egalité au salon de Mars et signa une des plus violentes proclamations qui aient paru sur les murs de Paris. Cependant la réaction s'opérait. Rester fidèle à une cause perdue était de la duperie. M. Jubinal n'a jamais été dupe. Le président avait déjà calculé ses chances à s'emparer du trône; la curée promettait d'être copieuse pour ceux qui seconderaient sa politique. M. Jubinal, qui écrivait déjà dans le *Bulletin de Paris*, se rapprocha tout aussitôt de l'Elysée et fit acte d'adhésion complète au coup d'Etat du 2 décembre. Il obtint, en récompense de sa conversion nouvelle, l'estampille gouvernementale et put se présenter comme candidat de l'administration devant les électeurs des Hautes-Pyrénées (1852). Bagnères l'envoya au Corps législatif, et son premier soin fut de demander le rétablissement de l'Empire dans un article publié à Paris et refroidi, par ordre, dans tous les journaux officiels des départements. Depuis 1852 jusqu'à la chute de l'Empire, M. Jubinal ne cessa de siégeg à la Chambre, et le ministère, quel qu'il fût, l'a toujours trouvé prêt à l'applaudir. Quelques biographes très-bienveillants ont essayé de porter à l'actif de M. Jubinal certaines réformes libérales intéressant les gens de lettres; ils sont allés jusqu'à dire que le députe des Hautes-Pyrénées avait employé son influence à servir quelques écrivains restés fidèles aux opinions vaincues. Il a demandé instamment des chemins de fer pour les Pyrénées et a pris souvent la parole, notamment en ce qui concerne les frais de poste pour les imprimés et la réduction du timbre. Quant à son prétendu libéralisme, on en chercherait inutilement la preuve dans ses votes au Corps législatif. Aussi fut-il nommé officier de la Légion d'honneur en 1863. La révolution du 4 septembre 1870 l'a rendu à la vie privée. M. Jubinal, membre de la Société des gens de lettres, a été pendant quelque temps rédacteur en chef du journal le *Voleur et le cabinet de lecture*. Il a collaboré à la *Revue rétrospective*, à la *France littéraire*, au *Messager*, à l'*Etafette*, à l'*Artiste* et même au *Journal des demoiselles*. On lui attribue, en outre, une des correspondances politiques de l'*Indépendance belge*. Ses relations dans le monde des artistes et l'influence qu'on lui prête l'ont mis à même de se procurer, dans des conditions particulières de bon marché, des quantités considérables de tableaux. M. Jubinal s'est fait ainsi la réputation d'un Mécène et, de plus, il lui a été loisible de remplir de toiles les musées de Bagnères et de Tarbes.

M. Jubinal est un des hommes de France qui ont écrit le plus, nous ne disons pas le mieux. La *Nouvelle biographie générale* donne la liste complète de ses publications. Nous ne croyons pas devoir la reproduire en entier. Citons seulement de M. Jubinal : *La Flabel des Dieu d'amours, extrait d'un manuscrit de la bibliothèque du roi et publié pour la première fois* (Paris, 1834, in-8°), poème qui paraît avoir été composé à la fin du XIIe siècle, et qui contient 568 vers de dix syllabes, divisés en quatrains; *Des vingt-trois manières de vilains, priière du* XIIIe *siècle, accompagnée d'une traduction en regard et suivie d'un commentaire par Eloi Johanneau* (Paris, 1834, in-8°); la *Résurrection du Sauveur, fragment d'un mystère inédit, avec une traduction en regard, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque du roi* (Paris, 1834, in-8°); un *Sermon en vers, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque du roi* (Paris, 1834, in-8°); *Jongleurs et Trouvères, ou Choix de saluts, épîtres, rêveries et autres pièces légères du* XIIIe *et du* XIVe *siècle, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi* (Paris, 1835, in-8°); les *Mystères du* XVe *siècle* (1836-1837, 2 vol. in-8°), avec une introduction historique et des notes; les *Anciennes tapisseries historiques* (1837, 2 vol.), collection des monuments les plus remarquables en ce genre depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe; *Rapport à M. de Salvandy sur les bibliothèques de la Suisse* (in-8°); *La armeria real* (1837, 2 vol. in-fol.), description des principales pièces d'artillerie de Madrid; une *Édition des œuvres de Rutebeuf* (1838, 2 vol. in-8°); *Nouveau recueil de fabliaux* (1839-1842, 2 vol. in-8°); *Nouvelle série de lettres à M. de Salvandy* (1845, in-8°), au sujet des manuscrits de la Bibliothèque royale de La Haye; *Lettre à M. Paul Lacroix* (1849), dans laquelle il cherche à justifier M. Libri; *Lettre inédite de Montaigne* (1850); *Vers à Napoléon III* (1853); *Vers à l'armée de Crimée* (1855); *Impression de voyage* (1859); *Napoléon et M. de Sismondi en 1815* (1865), etc.

JUBIS s. m. (ju-bi). Comm. Raisin de Provence sèché en grappes.

JUBLAINS, *Nædunum*, *Noviodunum* des Romains, bourg et comm. de France (Mayenne), cont. de Mayenne, à 11 kilom. S.-E. de Mayenne; 1,846 hab. Jublains occupe l'emplacement de l'ancienne cité des Aulerces-Diablintes. « A Jublains, dit le *Bulletin monumental*, sous le bourg actuel et ses alentours, les ruines antiques occupent une superficie de 50 hectares; elles forment sur le sol naturel un dépôt de 2 mètres en moyenne. Ce dépôt se partage par couches faciles à distinguer. Dans un certain carre où les habitations se sont succédé de tout temps, il faut descendre de 2 mètres, au moins, à travers trois couches, pour retrouver la premiere zone qui représente les plus anciens temps de notre histoire. Dans cette couche, l'épaisseur du sol amenbli emote une longue et lente occupation. On n'y a recueilli aucun objet de provenance antéromaine. La seconde zone s'étend sur tout l'espace que nous avons assigné pour gisement à nos ruines, et les débris y mesurent une épaisseur de 0m,60 à 0m,70. On y retrouve nettement dessinée et singulierement conservée la plan de une ville gallo-romaine, ses maisons, ses monuments et mille objets indicateurs d'une longue et intéressante occupation. Il ressort clairement que cette ville a eu de l'importance dès les premiers temps de l'empire, qu'elle a brillé d'une certaine splendeur sous les Antonins, et qu'elle a été renversée dans une catastrophe que l'on est porté à dater du règne d'Aurélien, vers 273. »

Ce que l'on trouve de plus intéressant à Jublains, c'est le *castellum*, dont le plan offre un carre long de 117 mètres sur 47 mètres, et dont les murailles ont encore 4 ou 5 mètres de hauteur sur 3 d'épaisseur. Une tour ronde défend chaque angle; quatre autres tours sont disposées sur les faces. Au centre du castellum se trouve une seconde enceinte formée d'un rempart en terre et défendant un réduit composé de cinq tours, flanquée à ses angles de quatre tours carrées. Entre le rempart et le réduit, on remarque, outre les restes d'un bâtiment pour les bains et d'un autre pour les cuisines, des citernes et des abreuvoirs. A l'intérieur du réduit est un impluvium, dont le carrelage, encore entier, s'incline vers un canveau qui écoulait les eaux pluviales. A l'E. du castellum, se trouvaient l'emplacement du Forum et celui du théâtre. Au N. du théâtre, se voient des vestiges de thermes. Enfin, à l'extrémité du bourg, dans un petit taillis, on remarque les vestiges d'un temple dédié, croit-on, à la Fortune, et sur l'emplacement duquel on trouve encore des fragments de colonnes et de marbres sculptés. Le bourg actuel, à Jublains, est plein des souvenirs du passé; pas un chemin, pas un jardin, pas un coin de terre où l'on n'ait rencontré d'antiques produits des arts, tels que médailles, statuettes, vases, bas-reliefs, etc.

JUBRIQUE, bourg d'Espagne, prov. de Malaga, à 24 kilom. N.-O. d'Estepona, au pied d'une ramification de la Sierra de Ronda; 2,394 hab. Nombreuses distilleries d'eau-de-vie, tisseranderies, drap. Belle et ancienne église paroissiale.

JUC s. m. (juk — du lat. *jugum*, joug, perche posée horizontalement). Juchoir : *Il usait quelquefois de si rudes termes, que les poules s'en fussent levées au* JUC. (Desperiers.) ‖ Vieux mot.

JUCA, nom latin de JOUX.

JUCATAN, presqu'île de l'Amérique centrale. V. YUCATAN.

JUCCA s. m. (iou-ka). Bot. V. YUCCA.

JUCEWICZ (Louis-Adam), historien polonais, né dans la Samogitie en 1810, mort en 1846. Il se fit ordonner prêtre, puis quitta l'habit ecclésiastique (1844) et professa l'histoire et la géographie à Lessu. C'est lui qui a le mieux fait connaître par ses ouvrages remarquables la Lithuanie, la vie intime de ses habitants, leur civilisation et leur origine. Ses principaux ouvrages sont : *Des montagnes et des châteaux de la Lithuanie* (1837); les *Dieux lithuaniens* (1840); *Esquisses de la Samogitie* (Varsovie, 1840); *Chansons lithuaniennes* (Varsovie, 1844); *Souvenirs de la Samogitie* (Varsovie, 1841); la *Lithuanie au point de vue des anciens monuments, des mœurs et des habitudes des habitants, etc.* (1846), ouvrage fort estimé; *Tableau de Jérusalem* (1848).

JUCHART s. m. (ju-char). Métrol. Mesure agraire allemande valant en ares : 57,5545 à Vienne; 47,2770 à Stuttgard; 38,7090 pour les bois, 34,4080 pour les champs, 30,1070 pour les prés, à Berne; 36,3320 pour les bois, 32,6980 pour les terres, 29,0650 pour les vignes, à Zurich; 34,0726 à Munich; 33,3870 à Bâle.

JUCHÉ, ÉE (ju-ché) part. passé du v. Jucher. Posé sur le juchoir : *Des poules* JUCHÉES *avant l'heure*.

— Par anal. Perché, posé à une grande hauteur : *Elle était* JUCHÉE *comme une poule au haut du bagage*. (Scarron.) *Angoulême, ville bizarrement* JUCHÉE *sur un coteau fort roide, au pied duquel la Charente fait babiller deux ou trois moulins*. (Th. Gaut.)

Art vétér. Boulet, dont le boulet, trop porté en avant, appuie sur la pince : *Un cheval* JUCHÉ. *Une jument* JUCHÉE.

JUCHÉE s. f. (ju-ché — rad. *jucher*). Chasse. Lieu où perchent, ou juchent, certains oiseaux : *Il arrive encore qu'après avoir remarqué la* JUCHÉE *des faisans les braconniers se retirent sans bruit et reviennent faire leur coup au milieu des ténèbres*. (A. d'Houdetot.)

JUCHER v. n. ou intr. (ju-ché — rad. *juc*). Se percher, se poser en un lieu élevé pour y dormir, en parlant de certains oiseaux : *Les poules* JUCHENT *dans le poulailler, les faisans sur les arbres*.

— Fam. Loger très-haut : *Où* JUCHEZ-*vous? le* JUCHE *au septième étage au-dessus de l'entre-sol*.

— v. a. ou intr. Percher, placer à une grande hauteur : *Il s'était laissé mener, pousser, porter*, JUCHER, *lier et relier*. (V. Hugo.)

Se jucher v. pr. Se poser dans un lieu élevé pour y dormir, en parlant de quelques oiseaux : *Les poules* SE JUCHENT *à l'entrée de la nuit*.

JUCHEREAU DE SAINT-DENIS (Antoine), général français, né à Ghisonaccia (Corse) en 1778, mort vers 1842. Il termina à Woolwich, aux Etats-Unis, les études militaires qu'il avait commencées à l'école de Brienne, puis revint en Europe, entra au service de la Porte ottomane comme directeur et instructeur en chef du génie militaire, et fut chargé par Selim III, en 1807, de mettre en état de défense les Dardanelles, Constantinople, le Bosphore et les places turques du Danube. Rappelé en France par Napoléon, Jucherau fut envoyé en Espagne comme chef de bataillon du génie. Il prit part au siége de Cadix, fortifia plusieurs postes militaires du midi de l'Espagne, se distingua à l'affaire de Bornos, fortifia, en 1813, Saint-Jean-de-Luz et prit part, en 1814, sous les ordres du duc de Dalmatie, aux divers combats qui précédèrent la bataille de Toulouse. Pendant les Cent-Jours, il assista aux sanglantes batailles de Ligny et de Waterloo. Sous la Restauration, Jucherau prit part à la guerre d'Espagne comme chef d'état-major, fut chargé, en 1826, de se rendre en Angleterre pour y étudier les perfectionnements apportés dans l'armement, les manœuvres et le matériel de l'armée, se rendit, en 1828, en Grèce pour porter au gouvernement hellénique un secours de 500,000 fr., coopéra, à son retour, aux travaux préparatoires de l'expédition d'Alger et assista à cette campagne, pendant laquelle il rendit de très-grands services comme sous-chef de l'état-major général (1830). Peu après son retour en France, il reçut le grade de maréchal de camp. Jucherau a publié : *Révolution de Constantinople en 1807 et 1808, précédée d'observations générales sur l'état actuel de l'empire ottoman* (Paris, 1810, 2 vol. in-8°); *Considérations statistiques, politiques et militaires sur la régence d'Alger*.

JUCHOIR s. m. (ju-choir — rad. *jucher*). Perche ou bâton préparé pour faire jucher les oiseaux : *Un des coucous apprenoies parsait la nuit sur son* JUCHOIR. (Buff.) ‖ Endroit d'une ferme disposé pour que la volaille puisse y jucher.

— **Encycl.** Le *juchoir*, comme l'indique son nom, est tout objet où les oiseaux peuvent *jucher* ou percher; mais souvent on donne à ce mot une signification plus étendue. Le *juchoir à poules* est l'endroit où ces gallinacés passent la nuit; il consiste surtout en une réunion de traverses assez éloignées entre elles pour que les poules d'une rangée ne touchent pas celles de la rangée voisine. On le place dans un lieu sec, exposé au midi, et autant que possible dans le voisinage du four, de manière à procurer aux poules et aux poussins une chaleur douce et soutenue. Le *juchoir à dindes* est ordinairement une vieille roue implantée horizontalement et sur un pied-droit au milieu de la basse-cour. Le *juchoir* doit toujours être tenu dans un grand état de propreté.

JUCOARA s. m. (ju-ko-a-ra). Bot. Nom vulgaire de l'euterpe comestible.

JUCUNDA s. m. (ju-kon-da — du lat. *jucundus*, agréable). Bot. Genre d'arbrisseaux de la famille des mélastomacées, tribu des miconiées, comprenant plusieurs especes qui croissent au Brésil.

JUDA, une des douze tribus de l'ancienne Palestine, ainsi nommée du nom du quatrième fils de Jacob. Le territoire de cette tribu, compris dans la Judée proprement dite, était limité au N. par les tribus de Benjamin et de Dan, à l'O. par le pays des Philistins et la tribu de Siméon, au S. par l'Idumée, et à l'E. par la mer Morte. Les villes principales étaient Bethléem et Hébron. Formée en partie du pays des Jébuséens et des Hethéens, cette tribu, quoique montagneuse, était fertile et très-peuplée.

JUDA (ROYAUME DE), un des deux Etats juifs formés après la mort de Salomon, lors du schisme des dix tribus. Capitale, Jérusalem. Bien qu'il ne se composât que de deux tribus (Juda et Benjamin), le royaume de Juda était aussi peuplé que celui d'Israël, qui en comprenait dix. Malgré les luttes presque continuelles qu'il soutint contre le royaume d'Israël, il eut cependant une assez longue durée, grâce, disent les auteurs sacrés, à la protection dont Dieu couvrit ses souverains, généralement attachés à la loi et au culte de Moïse. Le royaume de Juda tomba enfin sous les coups des Babyloniens, qui emmenèrent en captivité la plus grande partie de ses habitants.

Voici la liste chronologique des rois de Juda depuis la mort de Salomon :

Roboam	962
Abia	946
Asa	944
Josaphat	904
Joram	880
Ochosias	877
Athalie	876
Joas	870
Amasias	831
Osias	802
Joathan	752
Achaz	737
Ezéchias	723
Manasses	694
Amon	640
Josias	639
Joachaz	609
Eliacim	608
Jonchim ou Jechonias	597
Sédécias	597-587

V. JUIFS.

Juda (LE DERNIER ROI DE), opéra biblique en deux actes, poème de M. Maurice Bourges, musique de M. Georges Kastner; exécuté dans la salle du Conservatoire le 1er décembre 1844. Cette composition lyrique est, à proprement parler, un oratorio ou une suite de scènes offrant au musicien l'occasion d'employer les ressources nécessaires de son art sans être gêné par les exigences de l'action dramatique. A une ouverture très-développée succède l'introduction, qui se trouve dans laquelle le prophète Jérémie et le chœur des Hébreux gémissent sur l'état de Jérusalem, et les voluptueuses profanations de la ville sainte. L'orchestre, que M. Georges Kastner traite magistralement, exprime à la fois le double effet des accents du prophète et des chants de joie des filles de Syrie. On a remarqué ensuite un duo entre Amitabal, mère du roi Sédécias, et Jérémie; un autre duo entre Sédécias et Jémima; la romance de Sédécias : *Ma bien-aimée, où donc est-elle?* délicieusement accompagnée par la harpe et le cor anglais, que Roger a chantée avec beaucoup d'expression, et un chœur guerrier. Cet oratorio, dans lequel on a surtout admiré l'habileté dont le compositeur a fait preuve dans l'usage des instruments à vent, a été chanté par Roger, Hermann-Léon, Massol, Mmes Dorus-Gras, Mondutaigy et Hortense Maillard.

JUDA, nom d'un petit royaume et d'une ville de la Guinée supérieure. V. OUIDDAH.

JUDA, patriarche, quatrième fils de Jacob et de Lia, né en Mésopotamie en 1755 avant l'ère chrétienne, mort en 1636. Ce fut lui qui empêcha ses freres de tuer Joseph et les détermina à le vendre à des Ismaélites. « Pourquoi tuerions-nous notre frere, dit-il? Que nos mains ne se levent pas sur lui, puisqu'il est notre frere et notre chair! » Plus tard, ce fut encore lui qui détermina Jacob à laisser son jeune fils Benjamin se rendre en Egypte. « Envoyez l'enfant avec moi, lui dit-il, afin que nous partions et que nous ayons de quoi vivre nous et nos enfants. Je réponds de Benjamin; ne vous en prenez qu'à moi si il lui arrive du mal. » Aussi, lorsque Benjamin eut été arrêté par ordre de Joseph et menace d'être réduit en esclavage pour un vol supposé, Juda adjura le tout-puissant ministre du Pharaon, qu'il ne savait point être son frere, de rendre la liberté à Benjamin, en offrant de rester lui-même en servitude. « Si je rentre chez notre pere, votre serviteur, sans avoir avec nous ce plus jeune frere, de sa vie dépendra celle de notre pere, lui dit-il, et il arrivera, que ne voyant pas avec nous ce plus jeune frere, il mourra. » On sait que ce fut après ce discours d'une touchante éloquence que Joseph, vaincu par l'émotion, se fit reconnaître de ses freres. Après cet événement, Juda continua, comme par le passé, à mener la vie patriarcale. Un des traits les plus curieux de son existence, et des plus caractéristiques au point de vue des mœurs du temps, se trouve dans le récit que nous avons reçu dans la Bible au sujet de sa bru Thamar. Comme nous en parlerons tout au long dans la biographie de Thamar, nous ferons que rappeler ici ce singulier episode. Juda avait trois fils, Her, Onan et Séla. Il maria successivement les deux premiers à la Chananéenne Thamar, qu'ils laisserent en peu de temps veuve et sans enfants. D'après la coutume du lévirat, cette dernière avait le droit d'épouser Séla; mais Juda retarda sous divers prétextes cette union. Pour se venger, Thamar se travestit en courtisane et eut des relations avec son beau-pere qui, ne la reconnaissant point, lui donna son anneau, son bracelet et son bâton. Quelques mois après, Juda, ayant appris que sa belle-fille était enceinte, la condamna à être brûlée vive; mais, au moment où on la conduisait au supplice comme prostituée, elle envoya au patriarche l'anneau, le bracelet et le bâton, en lui faisant dire : « J'ai conçu de celui dont voici les gages, voyez à qui ils appartiennent. » En voyant ces objets, Juda s'écria qu'il avait plus de torts que sa belle-fille, puisqu'il ne lui avait point fait épouser Séla, et il révoqua la sentence.

Juda jouit d'une grande influence dans la famille du patriarche Jacob, qui, en le bénissant à son lit de mort, lui dit : « Juda, tes freres te loueront; tes mains s'appesantiront sur le dos de tes ennemis; les fils de ton pere t'adoreront.... Le sceptre ne te sera pas enlevé jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé et qui est l'attente des nations. » La tribu dont il était le chef fut la première, la plus nombreuse, la plus puissante des douze tribus hébraïques; elle donna des rois à la nation juive depuis David jusqu'à la captivité de Babylone, et ce fut d'elle que devait sortir le Messie.

JUDA-BEN-DAVID, ou **JUDA-CHAJUG** ou **CHIUG**, savant rabbin et grammairien juif, appelé par les Arabes **Jabia** ou **Aben Zacharia**, né à Fez au commencement du XIe siècle. Il fut élevé par les Arabes et exerça, à partir de 1040, la médecine dans le nord de l'Afrique. Mais c'est surtout comme grammairien éminent qu'il s'est fait connaître, et les juifs le regardent comme le restaurateur de leur langue. Jusqu'à lui, la grammaire hébraïque était restée dans l'enfance; ce fut Juda-ben-David qui lui donna une méthode, qui établit en principe que toutes les racines hébraïques sont triliteres et qui accrut à tel point la richesse du vocabulaire par ses devanciers, que depuis lors il a servi constamment de modèle et de guide. Ses principaux ouvrages sont : *Sepher Chaschoschanim* (*Livre des lettres oisives*), écrit en arabe; *Sepher Baale hakephel* (*Livre du redoublement*), écrit en arabe comme le précédent et, comme lui, traduit en hébreu par Moïse-ben-Samuel-ben-Gikatilla; *Sepher hanschod* (*Livre de la ponctuation*), en arabe; *Sepher harkaha* (*Livre des accents*), traduit en hébreu avec le précédent par Abraham-ben-Meïr-ibn-Ezra; *Sepher Haarer grammaticales* de Juda-ben-David ont été réunies et publiées à Francfort (1844, in-4°).

JUDA-BEN-SAMUEL HA-LEVI ou **LEVITA**, poète, théologien, érudit juif, né en Espagne vers 1080, mort en 1140. Il était fils d'un homme pieux et savant, Samuel Ha-Levi ou Halleri, et beau-frère d'Aben-Ezra, personnage également distingué. S'étant rendu à Jérusalem, Juda Ha-Levi arrivait pieds nus à la cité sainte en déclamant une piece de vers qu'il avait composée sur les malheurs de Jérusalem, lorsqu'un mahométan, irrité de l'entendre, poussa son cheval sur lui et l'écrasa. Juda-ben-Samuel-Ha-Levi passe pour un des plus grands poètes juifs. On a de lui des poesies en arabe et en hébreu, qui ont été publiées dans divers recueils de prieres, connus sous le nom de *Machasors*. Son ouvrage capital est le célèbre *Cozri*, qu'il composa en arabe et que Juda-ben-Tibbon a traduit en hébreu. « Cet ouvrage, écrit sous forme de dialogue entre un roi de Cozar et un savant juif désigné sous le nom d'Isaac Sanghari, dit Michel Nicolas, a pour but d'établir la vérité et la divinité de la religion juive. Pour cela, l'auteur réfute les fausses opinions des philosophes et les erreurs des caraïtes, nom sous lequel il a entendu, selon quelques-uns, les chrétiens, et cherche à prouver la nécessité d'une révélation surnaturelle en montrant que la raison ne peut parvenir par elle-même à connaître quel est le culte qui convient à Dieu, et qu'elle a besoin d'être guidée sur ce point d'une manière spéciale par Dieu lui-même. » Les juifs tiennent cet ouvrage en la plus haute estime; Pistorii, Wolf, Hartmann et Bocci en font le plus grand cas, et Sylvestre de Sacy n'hésite point à le placer au premier rang des livres du même genre. La première édition de la version en hébreu de Juda-ben-Tibbon est de Venise (1547, in-4°). Buxtorf a traduit le *Cozri* en latin (Bâle, 1660); Abendana, en portugais (1663); Jolowicz, en allemand (1841-1842). Une édition récente a été donnée sous le titre de *Liber Cosri, in linguam arabicam descripsit H. Jehuda Ha-Levi, etc.* (Amsterdam, 1663, in-4°). Il existe un grand nombre de commentaires juifs de cet ouvrage.

JUDA HAKKADOSCH (c'est-à-dire *Juda le Saint*), savant rabbin, descendant de Hillel l'Ancien, né à Tabarija l'an 123 de notre ère, le jour de la mort du fameux rabbin Akiba, mort en 190. Il fit une étude approfondie de la loi mosaïque, entra dans le sanhedrin qui siégeait à Tiberiade et en devint, à l'âge de trente-huit ans, le chef, ce qui lui fit donner le surnom de **Nasi** (prince), pendant qu'il était appelé, à cause de son grand savoir, **Rabbenou** (notre maître). Les traditions juives qui le représentent comme ayant successivement joui de la plus grande faveur sous les empereurs Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, Verus et Commode, et comme ayant eu des relations intimes avec ces princes, sont d'une exactitude fort contestable. Juda Hakkadosch est regardé comme l'auteur de la *Mischna* (*Interprétation de la loi*), recueil de décisions, de commentaires et d'interprétations des docteurs juifs sur l'ensemble des lois hébraïques, dont l'édition la plus complète et la plus soignée est celle d'Amsterdam (1698, 6 vol. in-fol.) en hébreu et en latin. Cet ouvrage, divisé en six parties, est rédigé sous forme d'aphorismes en un style élégant, mais trop concis, de sorte qu'il présente une grande obscurité, augmentée encore par la multitude des termes étrangers qui s'y trouvent. Juda Hakkadosch le commença à l'âge de trente-neuf ans et le terminia seulement, dit-on, quatre ou cinq ans avant sa mort.

JUDA RAV ou **RAB**, docteur juif qui vivait au IIIe siècle de notre ère. Il était, vers 250, chef de l'Académie de Naherda, non loin de Babylone. Zélé partisan des doctrines que Juda Hakkadosch avait émises dans la *Mischna*, il s'attacha à les répandre et fut un des principaux auteurs de la *Gémare de Babylone*, éditée pour la première fois en 1520, in-fol.

JUDA (Léon DE), réformateur protestant. V. LÉON DE JUDA.

JUDACILIUS, un des principaux chefs des Italiotes dans la guerre sociale, en 90 av. J.-C. Il était né à Ausculum. A la tête d'une armée, composée d'esclaves et d'hommes du peuple, il fit la guerre aux Romains, s'empara de plusieurs villes de l'Apulie, battit Cn. Pompeius Strabon, puis tenta de délivrer sa ville natale, assiégée par les Romains, et y pénétra avec des troupes. N'ayant pu parvenir à faire lever le siége et voyant sa position désespérée, Judacilius fit tuer tous les partisans des Romains qui se trouvaient à Ausculum, prit du poison avec ses principaux amis à la suite d'un festin et s'étendit alors sur un bûcher qu'il avait fait préparer et qui fut allumé par son ordre.

JUDAÏQUE adj. (ju-da-i-ke — lat. *judaicus*; de *judæus*, juif). Qui appartient aux juifs : *Loi* JUDAÏQUE. *Religion* JUDAÏQUE. *Histoire* JUDAÏQUE. *Antiquités* JUDAÏQUES. *Toutes les antiquités* JUDAÏQUES *sont sacrées pour nous*. (Volt.)

— Fig. Etroit, mesquin, qui s'attache à la lettre et néglige l'esprit : *Interprétation* JUDAÏQUE.

— Echin. *Pierres judaïques*, Nom donné aux pointes d'oursins et aux articulations d'encrines.

Judaïque (HISTOIRE JUDAÏQUE DE L'ART), par M. de Saulcy (1858, in-8°). Dans cet ouvrage, le plus remarquable de l'auteur, M. de Saulcy s'est proposé de détruire l'opinion, généralement accréditée, que la nation hébraïque n'a point eu d'art. M. de Saulcy avoue qu'avant d'avoir visité la Judée, il professait sur cette question les opinions communes; mais, à la première inspection des lieux, il acquit la certitude que la nation juive avait, au contraire, porté les arts jusqu'à un haut degré de perfection. C'est pour communiquer cette conviction qu'il a écrit le livre dont nous nous occupons. D'abord, il examine successivement tous les faits artistiques qui sont notés dans les livres hébraïques jusqu'à l'établissement définitif du peuple juif sur la rive droite du Jourdain. Les *Livres de Josué, des Juges, de Samuel* lui fournissent des documents pour une seconde période, qui s'étend depuis l'installation à Jérusalem de la dynastie de David jusqu'à la grande captivité de soixante-dix ans. La reconstruction du temple, autorisée par les rois achéménides, l'occupe particulièrement ensuite et le mène aux époques des dynasties asmonéenne et hérodienne. De là, il arrive enfin à la destruction définitive de la nationalité juive. Tel est le plan de ce livre, dont on pourrait dire que les chapitres particuliers sont formés par l'examen des différents livres dont se compose l'Ancien Testament. Chacun de ces livres vient tour à tour témoigner en faveur de l'art hébraïque et indiquer à grands traits son histoire, que M. de Saulcy continue jusque sous la domination romaine. Mais le témoignage des livres sacrés n'est point le seul qu'invoque M. de Saulcy; il s'aide, en outre, de la connaissance des lieux, qu'il a visités vers 1851, et de la comparaison qu'il établit entre les Juifs et les peuples voisins. Les Hébreux se trouvèrent places de bonne heure entre la double civilisation de l'Egypte et de la Mésopotamie, qui ne fut point sans influer considérablement sur eux, surtout la civilisation égyptienne, au contact de laquelle ils s'étaient si longtemps trouvés. Or, cette civilisation, qui avait acquis déjà un grand développement artistique trois ou quatre mille ans avant notre ère (selon M. de Saulcy), était arrivée à son épanouissement extrême à l'époque de la fuite des tribus hébraïques. Mais ce n'est point seulement à ce moment de la fuite, où les Juifs forment déjà un peuple nombreux, que M. de Saulcy commence son histoire. Comme nous l'avons dit plus haut, il interroge la *Genèse* sur les premiers personnages qu'elle cite de la race de Héber. Il constate l'ornement de nez que reçoit Rébecca, ainsi que ces deux bracelets en or, et l'existence des idoles dont il est souvent fait mention dans la *Genèse*. Parmi les pages les plus curieuses de ce livre excellent, il faut citer celles qui concernent les ruines de Sodome et de Gomorrhe, que M. de Saulcy a visitées en 1851, ruines immenses, mais qui attestent une construction encore barbare, car les murailles qui subsistent sont faites de blocs de pierre noire taillée, rappelant à M. de Saulcy les constructions cyclopéennes de la Grèce. On ne trouve dans ces ruines (qui malheureusement n'ont subi aucune fouille) aucun tesson de poterie,